

**Jean-Louis ESAMBO KANGASHE, *Le droit électoral congolais*,  
Collection Bibliothèque de Droit africain, Louvain-la-Neuve, Aca-  
demia - L'Harmattan, 2014, 252 pages**

« Contrairement à ce que l'on peut facilement croire, le peuple congolais dispose d'une longue expérience des pratiques électorales... Elles sont l'expression des rapports de forces politiques qui aspirent à la conquête du pouvoir politique d'un pays. Les élections permettent l'alternance politique, c'est-à-dire la limitation de l'exercice du pouvoir dans le temps ; elles donnent la possibilité au peuple souverain de se choisir des dirigeants politiques compétents, honnêtes, créatifs et soucieux du développement du pays. Elles évitent à un peuple les conséquences néfastes de l'abus de pouvoirs, de l'usure politique et de la privatisation de l'espace politique par les mêmes individus »<sup>(1)</sup>. Ce témoignage du Prof. Mabiala Mantuba montre à quel point la pratique électorale a marqué l'évolution politique de la République démocratique du Congo. Et pourtant, à l'issue de chaque scrutin, il est déplorable d'assister aux innombrables contentieux qui émaillent la proclamation des résultats. D'où, la question de savoir si les Congolais ont vraiment intériorisé le droit électoral. C'est pour répondre à cette préoccupation que le Prof. Jean-Louis Esambo vient de publier ce livre sur le droit électoral congolais.

Juge constitutionnel et titulaire de la chaire de droit électoral en RDC, le Prof. Jean-Louis Esambo exerce les fonctions de Chef de département à l'Ecole

de Formation Electorale de l'Afrique Centrale et est membre du Réseau des Compétences Electorales Francophones. Ancien membre du Bureau National des Opérations de la Commission électorale indépendante congolaise, il a participé à l'observation des élections présidentielles et législatives au Brésil (2010), au Cameroun (2011), au Mali (2013) et au Zimbabwe (2013). La matière abordée dans ce livre ne lui est donc pas étrangère.

Pour le Prof. Esambo le droit électoral congolais est d'apparition relativement récente. Il étudie les élections et régit les opérations préparatoires à l'exercice du vote et les modalités de contestation du vote. Comme discipline, le droit électoral s'efforce de répondre aux questions suivantes : « Qui doit voter, pour qui voter, pourquoi voter, comment voter et qui contrôle le vote ? »<sup>(2)</sup>.

Ce livre comprend cinq chapitres. Le premier renseigne sur les qualités de l'électeur, en précisant notamment les conditions de son inscription sur les listes électorales et les modalités de l'établissement et de l'entretien du fichier électoral. Ce chapitre est émaillé d'intéressantes indications sur ce que doit faire l'électeur.

Le deuxième chapitre s'intéresse au candidat. Le Prof. Esambo y donne les notions essentielles d'éligibilité et d'inéligibilité, les conditions d'éligibilité, les catégories des candidats éligibles au suffrage universel indirect (sénateurs,

1 P. Mabiala Mantuba-Ngoma, *Les élections dans l'histoire politique de la République démocratique du Congo (1957-2011)*, Kinshasa, Konrad Adenauer Stiftung, 2013, p. 13.

2 J.-L. Esambo, *Le droit électoral*, p. 4 de la couverture.

gouverneurs et vice-gouverneurs, conseillers urbains, maires et maires adjoints, bourgmestres et bourgmestres adjoints, chefs de secteur et chefs de secteur adjoints). Il rappelle aussi les incompatibilités légales et celles découlant de la pratique électorale.

Dans le troisième chapitre, le Prof. Esambo analyse le déroulement de la campagne électorale, en explicitant d'abord les notions afférentes. Il fournit ensuite des indications utiles sur les techniques et les stratégies de campagne, ainsi que sur la propagande politique. Les pré-alables à l'organisation de la campagne électorale (calendrier et chronogramme des opérations électorales) font aussi l'objet de son attention. Il en est de même des principes qui fondent la campagne électorale, notamment sa réglementation et son financement.

L'avant-dernier chapitre est consacré à l'élection proprement dite. Le Prof. Esambo y clarifie les notions sujettes à confusion comme le vote, le scrutin, le mode de scrutin ou le système électoral. Les quatre sections du chapitre abordent successivement les aspects relatifs aux systèmes électoraux, au découpage des circonscriptions électorales, aux étapes du processus de vote et à la fraude électorale.

Dans le dernier chapitre, le livre aborde la question, souvent problématique, du contentieux électoral qui concerne aussi bien les actes préparatoires à l'élection que les résultats électoraux. Le chapitre se termine sur l'épineuse question de la vérité des urnes qui est, selon l'auteur lui-même, une « notion aux contours ambigus » (p. 211).

Outre la préface du Prof. Jean du Bois de Gaudusson, agrégé des facultés de droit et professeur émérite à l'Université de Bordeaux, et la postface d'Ismail Madior Fall, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, le livre comporte des annexes présentant des modèles des fiches de délibération, du procès-verbal des opérations de compilation du Centre Local de Compilation des Résultats (CLCR), du bordereau de transmission et de réception des plis et de transmission interne du CLCR.

Avec son index, sa bibliographie sélectionnée et sa liste de sigles et d'abréviations, ce livre va au-delà d'un ouvrage classique. C'est un véritable manuel que les ONG et les partis politiques devraient largement utiliser pour mobiliser ceux que les acteurs politiques qualifient pompeusement de « souverain primaire ». ■

**Noël OBOTELA Rashidi,**

Historien. Professeur Ordinaire  
à l'Université de Kinshasa, Faculté  
des Lettres et Sciences Humaines.  
nobotela2005@yahoo.fr